

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'habitat urbanisme et la ville
Et l'aménagement de territoire
Office de promotion et de gestion
Immobilière de Médéa

N° :/DG/2026

MEDEA LE :

MISE EN DEMEURE N° 02

■ **Mise en demeure n° 02 est adressée à:**

L'Entreprise de Travaux Publics * LAHAINI MOHAMED *, domiciliée au Rue Lotissement Al-Mardja premaine dtape 358 morceau Na58 commune Tissemsilt - Tissemsilt -, titulaire du marché, pour la réalisation de 30 logements+VRD à CHAHBOUNIA , (Programme 1000 logts LPL 2024 – 2er tranche) approuvé par le Maitre de l'Ouvrage le 22/05/2025 visa N°63/2025.

- Vu le marché n° 63/2025 en date du 22/05/2025. Le projet pour la réalisation de 30 logements+VRD à CHAHBOUNIA ,
- Suite à l'ordre service n° 82/2025 en date du 25/05/2025.
- Suite le première mise en demeure dans le journal national « SAWT EL AHRAR » en langue arabe en date du 24/11/2025.
- Suite le première mise en demeure dans le journal national « LE MAGHREB » en langue française en date du 24/11/2025.

■ **L'Entreprise est Mise en demeure n° 02 pour :**

- approvisionner le chantier par matériaux de construction avec l'actualisation du planning d'exécution en fonction des travaux et délais d'exécution restants.
- renforcer le chantier en moyens humains qualifié et accélérer le rythme des travaux. Et Travailler sur un système (3*8) conformément a l'instruction ministérielle et aux clauses du marché approuvé.
- Pour ce faire, un délai de soixante – douze (72) heures est accordé à cette entreprise à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale. Et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. Pour l'application de ces instructions. Passé ce délai et en cas de constat contraire, les procédures légales prévus par la réglementation en vigueur seront mises en œuvre.